DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

N° 16.094

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux Mille Seize, le 17 juin, à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

DATE D'AFFICHAGE

Le 10 juin 2016

Le 10 juin 2016

<u>ÉTAIENT PRÉSENTS</u>: M. Didier QUENTIN, M. Patrick MARENGO, Mme Eliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Marie-Noëlle PELTIER, Mme Eva ROY, M. Gérard FILOCHE, Mme Marie-José DAUZIDOU, Mme Nelly SERRE, Mme Dominique BERGEROT, adjoints,

Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON, Mme Annie CHABANEAU, M. René-Luc CHABASSE, M. Jean-Paul CLECH, M. Daniel COASSIN, Mme Marie-José DOUMECQ, M. Julien DURESSAY, Mme Dominique GACHET, Mme Thérèse GORDON'S, M. Gérard JOUY, M. Gilbert LOUX, M. Denis MOALLIC, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Yannick PAVON, M. Thierry ROGISTER, Mme Marie-Claire SEURAT, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS: M. Didier BESSON représenté par M. Patrick MARENGO

M. Bernard GIRAUD représenté par Mme Marie-Claire SEURAT

Mme Régine IOLY représentée par M. Denis MOALLIC

Mme Nancy LEFEBVRE représentée par Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON

M. Pierre PAPEIX représenté par M. René-Luc CHABASSE

ÉTAIENT ABSENTS-EXCUSÉS : Mme Alexandra COUDIGNAC, M. Alain LARRAIN

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 26 Nombre de votants : 31

M. Yannick PAVON a été élu Secrétaire de Séance.

OBJET: RECONNAISSANCE DE DETTE ET PRISE DE GARANTIE PAR AFFECTATION

HYPOTHÉCAIRE CONVENTIONNELLE AU PROFIT DE LA VILLE DE ROYAN

RAPPORTEUR: M. CAU

VOTE: UNANIMITË

Mme J...... T......., aujourd'hui sous la tutelle de l'Association « Mouvement pour l'Accompagnement et l'Insertion Sociale (MAIS) », est propriétaire d'un bien immobilier, situé Résidence le Rond Point, bâtiment, appartement n°, 38 avenue Daniel HEDDE à ROYAN.

Compte tenu de l'état d'insalubrité du logement de Mme J..... T...... et face à son inertie, la Ville de ROYAN a demandé et obtenu l'arrêté préfectoral n° 2015-2219 en date du 28 juillet 2015, mettant en demeure l'intéressée de procéder au déblaiement, au nettoyage et à la désinsectisation de son logement, sous un délai de 48 heures, à compter de la notification dudit arrêté.

En cas d'inexécution, il était prévu que la Ville réalise en lieu et place les actions précitées, et ce, aux frais de Mme J.....T.......

Celles-ci n'ayant pas été effectuées, il a été convenu la prise en charge par la Ville du nettoyage, charge pour l'organisme de tutelle de procéder au remboursement correspondant lors de la vente de l'appartement de Mme J....... T.........

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'accepter, d'une part, la prise de garantie par affectation hypothécaire conventionnelle à intervenir avec l'Association MAIS, organisme de tutelle de Mme J...... et d'autoriser, d'autre part, Monsieur le Député-Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à signer la reconnaissance de dette.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu le projet de reconnaissance de dette,
- Vu la prise de garantie par affectation hypothécaire conventionnelle,
- Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- d'accepter la prise de garantie par affectation hypothécaire conventionnelle à intervenir avec l'Association « Mouvement pour l'Accompagnement et l'Insertion Sociale (MAIS) », organisme de tutelle de Mme J...... T......,
- d'autoriser Monsieur le Député-Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à signer la prise de garantie par affectation hypothécaire conventionnelle et la reconnaissance de dette.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits, Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme, Certifié exécutoire Compte tenu de l'accomplissement des formalités légales le 21 juin 2016

Pour le Député-Maire, Et par délégation Le Premier Adjoint Patrick MARENGO